



Agir pour une alimentation durable et saine

Pourquoi agir?

L'offre et nos habitudes alimentaires ont évolué et jouent un rôle clé dans l'augmentation de maladies : **obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires**... Les conditions de production, de transformation, de transport et de conservation des aliments posent des questions en matière d'impacts défavorables sur l'environnement et la santé (pesticides, gaz à effets de serre, déchets...). De plus, **les inégalités sociales et territoriales** sont accentuées par des comportements d'achats et alimentaires différenciés selon l'origine sociale, qui impactent la santé des groupes les plus défavorisés. **Des aliments de qualité et durables ont des effets positifs non négligeables sur le bien-être (découverte du goût, convivialité...) et la santé globale (notamment la nutrition)**. Pour répondre à ces enjeux et à la demande sociale croissante, les élus peuvent porter des actions concrètes en s'appuyant sur le cadre réglementaire, tout en assurant le développement économique durable de leur territoire, la lutte contre les inégalités sociales et l'éducation à la santé des habitants.

Objectifs opérationnels

- > Répondre aux impératifs de la loi Egalim : introduire au moins 50 % de produits de qualité ou durables dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique dans toute la restauration collective publique et privée au 1^{er} janvier 2022.
- > Rendre accessible à tous une alimentation locale durable, saine et à un juste prix.
- > Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- > Protéger et valoriser le foncier agricole ou transformer les espaces verts existants en espaces partagés et riches en biodiversité.
- > Faire de l'alimentation un levier du mieux-vivre pour tous sur le territoire.
- > Encourager des actions éducatives autour d'une alimentation durable et saine.
- > Favoriser l'émergence de modèles de production et de consommation alimentaire permettant de rapprocher les consommateurs des producteurs (circuits courts de proximité, agriculture urbaine).
- > Intégrer les conséquences du changement climatique dans la production alimentaire.

Cadres et leviers à disposition pour agir

COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ

Aménagement-urbanisme	Protection de l'environnement et du cadre de vie
Enfance-jeunesse	Affaires scolaires et périscolaires
Action sociale	Gestion des déchets
Développement économique	Santé

Schémas, documents d'urbanisme et de planification, plans

- SRADDET, SCOT, PLU, PLUi*, Projet Alimentaire Territorial (PAT) issu du Programme National pour l'Alimentation (PNA), Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Réglementation

- Mesures de la Loi Egalim sur la restauration collective concernant une alimentation durable et saine, le gaspillage alimentaire et la réduction des plastiques.
- Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) ou les Zones Agricoles Protégées (ZAP).

Outils

- Programme National Nutrition Santé (PNNS) - Charte des Villes Actives PNNS.
- Territoire zéro gaspillage zéro déchet (TZGZD).
- Outils d'éducation et de sensibilisation : éducation à l'environnement et au développement durable, promotion de la santé.
- Contrat Local de Santé (CLS).

➔ Quelques pistes d'actions

- J'intègre les enjeux d'alimentation dans **les documents de planification** (PLUi, SCOT, Contrat local de santé...) et dans le cahier des charges de recrutement du bureau d'études. Je préserve du **foncier** pour le projet alimentaire.
- J'engage l'élaboration d'un Projet alimentaire territorial avec les acteurs du territoire visant à **relocaliser l'alimentation** (de la production à la consommation, en gérant les déchets) et développer une alimentation de proximité de qualité.
- Je favorise **l'autonomie alimentaire** du territoire (agriculture urbaine, vergers, potagers...) via l'identification d'espaces publics avec un usage alimentaire potentiel.
- J'intègre un objectif « alimentation durable » dans les achats publics.
- Je réduis **le gaspillage alimentaire** dans la restauration collective pour dégager des marges financières réinvesties dans l'achat de produits de qualité, durables ou bio.
- Je favorise et développe une offre alimentaire de produits de qualité, durables ou bio en restauration collective et/ou auprès des habitants.
- Je sensibilise les plus jeunes et les établissements scolaires à une alimentation saine et durable en lien avec **le projet éducatif local**.
- Je **forme les agents municipaux** (cuisiniers, animateurs, personnel de la petite enfance, des CCAS...) aux enjeux de l'alimentation durable et saine et j'informe la population.
- Je valorise les **initiatives locales** auprès des habitants: jardins partagés, ateliers cuisine, réseaux de commerces de proximité (AMAP, drive fermier, vente directe à la ferme, marchés locaux...).
- Je soutiens les démarches de **don d'aide alimentaire** et la création d'épiceries sociales et solidaires.
- Je donne les excédents alimentaires de la restauration collective à des associations d'aide alimentaire.
- Je soutiens les acteurs de **l'économie sociale et solidaire** ayant des initiatives allant dans le sens d'une alimentation saine et durable sur le territoire.
- Je soutiens l'utilisation de **l'eau potable** au robinet.
- Je sensibilise les écoles d'hôtellerie et de restauration aux enjeux d'une alimentation durable et saine et durable.
- Je sensibilise les entreprises de l'agro-alimentaire à **l'écoconception** (conversions bio, emballages, etc.) et la production d'aliments de qualité et durables.
- Je signe la charte « Villes actives du PNNS ».



Attention particulière à porter sur les publics défavorisés et les jeunes

- Je propose une offre de services et des activités vers les populations plus défavorisées pour leur faciliter l'accès à une alimentation durable et saine : défi à alimentation positive, ateliers cuisine, mise à disposition de jardins familiaux, jardins partagés, meilleure gestion budgétaire, information sur les points de distribution de nourriture...
- Pour les jeunes, je développe une approche globale associant un travail sur l'offre alimentaire, l'accompagnement des professionnels et la mise en œuvre d'actions ludiques valorisant le plaisir et le « faire » en direction des enfants et parents.

Points de vigilance

Agir pour la maîtrise foncière des terres agricoles

Les espaces agricoles sont sous pression, ils diminuent au profit des espaces artificialisés. Les élus ont un rôle essentiel à jouer dans la maîtrise et l'orientation de l'usage du foncier agricole en développant des démarches de stratégie foncière pour une transition agricole et alimentaire, économe en espace.

Pensez à évaluer vos actions

Quelques propositions d'indicateurs de suivi

- Pourcentage de produits de qualité, durables ou bio dans la restauration collective.
- Pourcentage de produits bio dans la restauration collective.
- Quantité de nourriture jetée par an (kg).
- Réduction du gaspillage alimentaire sur une période donnée.
- Pourcentage de denrée locale / circuits courts dans les restaurants scolaires.
- Évolution de la part de la Surface Agricole Utile en bio ou en conversion.
- Évolution du pourcentage de la Surface Agricole Utile.
- Nombre d'habitants participant aux ateliers cuisine, de sensibilisation au goût, etc.
- Taux de fréquentation des épiceries sociales et solidaires du territoire.
- Nombre d'habitants ayant bénéficié de dons alimentaires.

Pour s'engager concrètement

Partenaires techniques et financiers à mobiliser

- **Ademe**
<https://normandie.ademe.fr>
- **Agence normande de la biodiversité et du développement durable**
<https://www.anbdd.fr>
- **Agences d'urbanisme**
- **Chambre d'Agriculture**
<https://normandie.chambres-agriculture.fr>
- **Crepan**
<http://www.crepan.org>
- **Directions départementales des territoires (et de la mer)**
- **DRAAF**
<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr>
- **Dreal Normandie**
<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr>
- **Promotion Santé Normandie**
<https://www.promotion-sante-normandie.org>
- **Région Normandie**
<http://www.normandie.fr>
- **Terre de liens**
<https://terredeliens.org>

Des ressources

Réglementation

- **Loi Egalim**
<https://agriculture.gouv.fr/egalim-tout-savoir-sur-la-loi-agriculture-et-alimentation>

Planification

- **Guide CERTU et Terres en Ville « L'agriculture dans les SCOT »**
Ce guide a pour objectif d'appuyer les collectivités dans la prise en compte de l'agriculture dans leurs documents de planification stratégique.
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/agriculture-scot>
- **Guide « Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités locales »**
<https://terredeliens.org/Guide-Agir-sur-le-foncier-agricole-un-role-essentiel-pour-les-collectivites-locales>

PARCEL

Un outil web simple, ludique et gratuit, permettant d'évaluer pour un territoire donné les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement, ainsi que les emplois agricoles et les impacts écologiques associés.
<https://parcel-app.org>

Projet alimentaire territorial

- **Plaquette « Construire son projet alimentaire territorial »**
<https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>
- **LES PAT et les actions en restauration collective en Normandie**
<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/L-ancrage-territorial-et-la>
- **Guide des actions dans le cadre des projets alimentaires territoriaux**
http://www.crepan.org/wp-content/uploads/2018/10/Guide-des-actions-dans-le-cadre-des-PAT_CREPAN_10-18.pdf
- **Réseau national des projets alimentaires territoriaux**
<http://rnpat.fr>

Achats publics

- **Localim : la boîte à outils des acheteurs publics de restauration collective**
<https://agriculture.gouv.fr/localim-la-boite-outils-des-acheteurs-publics-de-restauration-collective>

- **Rancoper : Réseau des acteurs normands pour la commande écoresponsable**
<https://apesasitesweb.wixsite.com/ran-coper/reseau>

Gaspillage alimentaire

- **Regal : Réseau pour éviter le gaspillage alimentaire en Normandie**
<https://regalnormandie.jimdo.com>
- **Guides pratiques Ademe**
<https://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/integrer-lenvironnement-domaines-dintervention/alimentation-durable-gaspillage-alimentaire>
- **Gaspillage alimentaire : des vidéos pour agir !**
<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/gaspillage-alimentaire-des-vidéos-pour-agir-a2332.html>
- **Neci : Réseau de l'économie circulaire en Normandie**
<https://neci.normandie.fr>

Éducation

- **Réseau Educalim Normandie**
<http://www.reseau-educalim-normandie.fr>
- **Villes et nutrition : améliorer la nutrition et la santé de la population par l'alimentation et l'activité physique**
Guide à l'usage des élus et des services communaux et intercommunaux.
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pnns_ville_new.pdf

Publics précaires

- **Alimentation et territoire : comment garantir localement une alimentation de qualité et accessible à tous ?**
Dossier ressource à destination des collectivités pour une alimentation de qualité pour les personnes en situation précaire comme le tout un chacun.
https://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/dossier_alimentation_et_territoires.pdf
- **« Circuits de proximité à dimension sociale en Agriculture Biologique : des initiatives innovantes pour les territoires »**
Boîte à outils à destination des collectivités territoriales
http://www.fnab.org/images/files/Se%20former%20s%20informer/Nos%20publications/BaO-collectivites-28%2001%2013%20version%20web_vdef.pdf



Les fiches actions « Un territoire durable, une bonne santé » sont une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) et de Promotion Santé Normandie.

Avec le soutien financier et technique de l'ARS Normandie, la DREAL, la Région Normandie dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement Normandie 3.

Rédaction : Anne-Sophie DE BESSES/Agence normande de la biodiversité et du développement durable et Timothée DELESCLUSE/Promotion Santé Normandie.

Comité de pilotage et de lecture : ANBDD, Ademe, ARS, Agglo Seine-Eure, Draaf, DREAL, Promotion Santé Normandie, Région Normandie, Seine Normandie Agglomération.

Élaborées grâce aux apports des participants des journées « Politiques liant développement durable et santé » des 4 février 2019 et 27 septembre 2019.

Conception/réalisation graphique : Rémi Pommereuil/ Promotion Santé Normandie.

Dépôt légal : février 2020.